

plus profondément d'une même prise de conscience du droit à leurs différences de tous ceux qui sont défavorisés par rapport aux structures et normes sociales, économiques et mentales reconnues et pratiquées par le plus grand nombre. Enfin, nous ne devons pas traiter la différence en termes de valeur et de participation.

La prise en charge des personnes handicapées doit toujours être globale, incluant prévention, cure, post-cure, éducation, rééducation et réadaptation professionnelle. Elle doit être une intégration permanente.

#### E d u c a t i o n   e t   t r a v a i l   p r o d u c t i f

En matière d'éducation tout changement qualitatif implique une modification du système d'éducation actuel. Dans cette perspective il faut ;

- rendre l'éducation fonctionnelle et adaptée aux besoins sociaux ;
- ne pas isoler la réadaptation du contexte social et culturel ;
- ( encourager ) développer les possibilités d'une participation directe à la vie active ;
- établir une liaison entre l'éducation et le travail productif.

Le programme de l'UNESCO, pour 1979 - 80, met l'accent sur la nécessité entre autres de " renforcer les liens entre l'éducation et la vie active, notamment par l'introduction du travail productif dans le processus éducatif ". Dans ce but, la 20<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé l'interaction entre éducation et travail productif comme thème de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence internationale de l'éducation qui se tiendra à Genève en 1981.

Cette approche où l'école et le monde du travail seraient étroitement associés a provoqué des attitudes diverses sur les plans pédagogique, social ou économique. Il faut cependant insister sur le fait que tous ces facteurs sont liés et ne devraient pas